



Guide des bonnes pratiques pour des événements écologiques

SOMMAIRE

LEXIQUE

3

MISE EN CONTEXTE

5

CONDITIONS PRÉALABLES À LA RÉUSSITE D'UN ÉVÉNEMENT ÉCORESPONSABLE (ÉÉ)

6

MESURES D'INTERVENTION

8

- Communications et affichage
- Mobilité durable et efficacité énergétique
- Fournisseurs et approvisionnement
- Alimentation et gestion de l'eau
- Gestion des matières résiduelles
- Articles promotionnels

ANNEXES

20

- Boîtes à outils
- Références

APPEL À PROJETS

23

- Critères d'admissibilité
- Aide financière
- Documents à soumettre
- Formulaire de demande d'aide financière

LEXIQUE

Cette section clarifie les principaux termes utilisés dans le guide. Les définitions présentées sont issues, en partie, de la Vitrine linguistique de l'Office québécois de la langue française et d'autres sources de référence reconnues.

Qu'est-ce qu'un événement écoresponsable?

Un événement écoresponsable (ÉÉ) **s'inscrit dans une démarche de développement durable à toutes les étapes de son organisation.** Il vise donc à :



réduire les impacts négatifs de l'événement sur l'environnement, entre autres;

(ex. : réduction des matières résiduelles générées, des gaz à effet de serre (GES) émis, des ressources naturelles consommées, etc.)



augmenter les répercussions positives de l'événement.

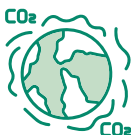
(ex. : commerce local ou équitable, entreprises d'insertion locale, sensibilisation, réseautage, accessibilité à l'événement, etc.)



Développement durable



Développement qui **répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs**. Ce développement s'appuie sur une vision à long terme qui prend en compte le caractère indissociable des **dimensions environnementales, sociales et économiques** des activités de développement.



Gaz à effet de serre (GES)

Comme le dioxyde de carbone (CO₂) ou le méthane (CH₄), les gaz à effet de serre sont des composés présents dans l'atmosphère qui **en forte concentration, emprisonnent la chaleur et contribuent aux changements climatiques**.



Approvisionnement responsable

Mode d'approvisionnement qui **tient compte des critères environnementaux, sociaux et économiques** dans une perspective de développement durable.

3 RV



Réduction à la source, réemploi, recyclage et valorisation. C'est une façon de prioriser les actions pour bien gérer les matières résiduelles afin de maximiser l'impact positif de chaque geste.

MISE EN CONTEXTE

Compte tenu des impacts environnementaux significatifs pouvant résulter du secteur événementiel et dans un souci de promouvoir des pratiques écoresponsables sur son territoire, la MRC des Appalaches réaffirme son engagement envers la protection de l'environnement en soutenant activement les organisateurs(trices) d'événements. Qu'il s'agisse d'événements culturels, communautaires, sportifs, professionnels ou autres, **la MRC met à leur disposition un guide pratique permettant d'organiser des événements écoresponsables.**

Ce guide est un outil simple et utile pour organiser un événement tout en limitant son impact négatif sur l'environnement. C'est aussi un bon moyen de sensibiliser les participant(e)s et de mobiliser les partenaires autour d'objectifs écoresponsables communs. En plus de faciliter l'organisation, il donne une image positive et engagée à l'événement.

Par cet outil, **la MRC souhaite faciliter la mise en œuvre d'événements plus durables, mais aussi contribuer à un changement de culture en matière de développement responsable au sein de la communauté.**



Ce document rassemble une foule de recommandations, d'actions concrètes et d'astuces à adopter à chaque étape de l'organisation, de la planification au suivi de clôture. Il vous accompagne avant, pendant et après votre événement.

CONDITIONS PRÉALABLES À LA RÉUSSITE D'UN ÉÉ



Intégrer des pratiques écoresponsables basées sur le principe des 3RV à chaque étape de la planification, de la logistique et de la réalisation de l'événement. Cela inclut, entre autres, la réduction des déchets à la source, le choix de matériaux réutilisables ou recyclables et l'optimisation de la gestion des matières résiduelles.



Désigner une personne responsable du volet écoresponsable au sein du comité organisateur qui agira comme référence pour toutes les questions liées à l'écoresponsabilité de l'événement et veillera à l'application rigoureuse des mesures prévues dans le cadre de l'événement.



Établir un ou deux objectifs d'écoresponsabilité clairs, précis, mesurables et adaptés aux ressources humaines, matérielles et financières disponibles afin de concrétiser l'engagement écoresponsable de l'événement.
(ex. : éviter l'utilisation de produits à usage unique (produits jetables) lors de l'événement).

CONDITIONS PRÉALABLES À LA RÉUSSITE D'UN ÉÉ



Prévoir un budget dédié aux actions écoresponsables en fonction des objectifs fixés.

Ce budget pourra couvrir, entre autres, la location d'équipements de tri, l'achat de fournitures durables ou l'embauche d'une escouade verte pour faire le tri des matières sur place.



Sensibiliser tous les acteurs autour de la démarche écoresponsable de l'évènement.

Qu'il s'agisse des fournisseurs, partenaires, commanditaires, bénévoles ou participant (e)s, il est essentiel de mobiliser l'ensemble des parties prenantes à la vision écoresponsable de l'évènement. Cette mobilisation favorise une adhésion collective aux objectifs fixés.



Planifier une rencontre post mortem avec le comité organisateur et les parties prenantes concernées afin d'évaluer l'atteinte des objectifs fixés. Cette rencontre permettra d'identifier les bons coups, les défis rencontrés et dégager des pistes d'amélioration concrètes pour l'avenir. Les constats recueillis permettront de rédiger un rapport servant à communiquer le bilan écoresponsable de l'évènement.

MESURES D'INTERVENTION

Pour qu'un événement soit écoresponsable, qu'il s'agisse d'une petite rencontre locale ou d'un rassemblement d'envergure, cela implique d'adopter quelques gestes simples, concrets, utiles et bien réfléchis tout au long du processus d'organisation de l'événement (avant, pendant, après).

Ces gestes s'articulent autour de **six grandes thématiques interconnectées**, chacune jouant un rôle déterminant dans la réduction de l'empreinte environnementale de l'événement.



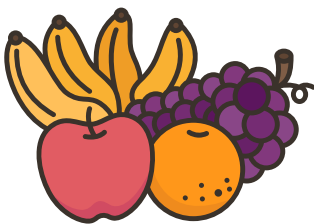
**Communications
et affichage**



**Mobilité durable et
efficacité énergétique**



**Fournisseurs et
approvisionnement**



**Alimentation et
gestion de l'eau**



**Gestion des matières
résiduelles**



**Articles
promotionnels**



Pour faire connaître un événement et en assurer la réussite, il est essentiel de bien **informer et toucher un public diversifié** en adoptant un **langage inclusif** au moyen de **différents canaux de communication**. Dans un événement écoresponsable, la communication dépasse la simple promotion, elle devient un outil clé de **sensibilisation aux valeurs environnementales qu'on souhaite mettre de l'avant**. Adopter un plan de communication écoresponsable, c'est aussi montrer l'exemple. Voici quelques gestes simples et efficaces qui sont possibles de mettre en place :

- **Privilégier les canaux numériques** (réseaux sociaux, infolettres, site web, affichage dynamique, code QR) pour limiter les supports en papier tout en assurant une large diffusion;
- **Opter, dans la mesure du possible, pour des moyens de communication actifs et originaux** comme le vélo-hurlleur ou l'homme/femme-sandwich;
- **Miser sur les médias de proximité et les radios communautaires** en fonction du public visé pour assurer une communication accessible;
- **En cas d'impression nécessaire, utiliser du papier recyclé, et produit localement, synthétiser les informations et limiter les quantités au strict nécessaire** en optant pour une impression recto-verso;
- **Présenter clairement les objectifs environnementaux dès l'invitation** en expliquant les engagements pris afin que le public comprenne le sens de la démarche;



- **Sensibiliser le public avec des messages positifs** avant, pendant et après l'événement en rappelant les gestes écoresponsables à adopter (ex. : apporter une bouteille réutilisable, utiliser les îlots de tri sur place) et en informant le public sur les retombées positives de leurs efforts;
- **Créer des affiches ou des visuels intemporels et réutilisables**, sans dates ou éléments spécifiques à une seule édition afin de les conserver pour les événements futurs;
- **Impliquer les bénévoles et les partenaires dans la diffusion des messages** pour renforcer la portée et la cohérence de la communication sur le terrain.



Festival de musique celtique - Kinnear's Mills

MOBILITÉ DURABLE ET EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE



Au Québec, le secteur des transports constitue le principal émetteur de gaz à effet de serre, représentant 43,26% des émissions totales¹. Dans le cadre d'un événement, les déplacements des participant(e)s, des organisateurs(trices) et le transport du matériel peuvent avoir une incidence importante sur l'empreinte carbone. Par ailleurs, la consommation d'énergie, selon la source, les équipements utilisés et le volume consommé, contribue également aux émissions de GES. C'est pourquoi, une planification du transport et de la consommation énergétique est essentielle pour minimiser l'impact environnemental global de l'événement et s'inscrire dans une démarche écoresponsable.

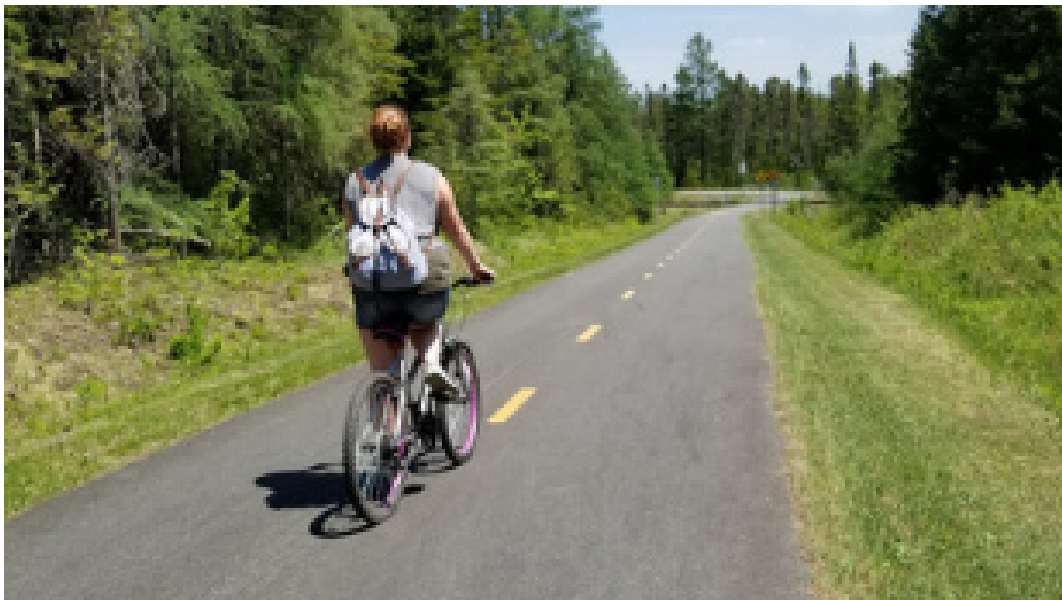
Quelques mesures pour réduire les émissions de GES liées au transport et à la consommation d'énergie lors d'un événement :

- **Privilégier les rencontres en ligne ou vidéoconférence** afin de réduire les déplacements liés à l'organisation de l'événement;
- **Choisir un lieu accessible aux transports actifs** (supports à vélo, pistes cyclables, etc.) **et adapté aux personnes à mobilité réduite** pour la réalisation de l'événement;
- **Favoriser l'utilisation du transport collectif** (covoiturage, service de navettes, collaboration avec le Taxibus, etc.);
- **Privilégier les achats chez des fournisseurs locaux** afin de limiter les déplacements de longue distance;

MOBILITÉ DURABLE ET EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE



- Informer les participant(e)s des trajets cyclables accessibles et de la disponibilité de supports à vélo sur le site;
- Utiliser du matériel et des équipements à faible consommation d'énergie;
- Éteindre les appareils électriques lorsqu'ils ne sont pas utilisés;
- Évaluer l'empreinte carbone de l'événement avec l'outil de calcul de Destination Québec cité en recueillant les données sur le mode de déplacements des participant(e)s.



FOURNISSEURS ET APPROVISIONNEMENT



L'organisation d'un événement implique inévitablement certains achats. Cette étape constitue une occasion stratégique d'opter pour des choix responsables, en cohérence avec les principes du développement durable.

- **Réduire au maximum la consommation** en évaluant les besoins avant tout achat afin d'éviter la surconsommation;
- **Privilégier la réutilisation du matériel existant par la location ou le partage d'équipements** avec d'autres organisations ou municipalités;
- **Choisir des produits respectueux de l'environnement** conçus avec des matériaux recyclés, recyclables ou compostables;
- **Favoriser les circuits courts et l'approvisionnement local** (dans la région de la MRC ou à moins de 100 km) pour soutenir l'économie locale;
- **Sélectionner des fournisseurs responsables et engagés dans une démarche durable.**



<https://reflexappalaches.ca>

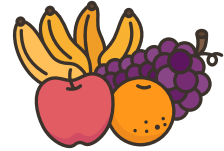


L'alimentation représente un levier stratégique dans le cadre d'un événement écoresponsable. Elle permet à la fois de réduire l'empreinte environnementale de l'événement et de sensibiliser les participant(e)s à des pratiques alimentaires plus durables et éthiques. Dans les événements où la nourriture est offerte ou autorisée, il est essentiel de mettre en place des mesures concrètes pour **prévenir le gaspillage alimentaire et favoriser des choix plus responsables.**

Parallèlement, une attention particulière doit être portée à la **gestion de l'eau**, une ressource précieuse souvent sollicitée en restauration événementielle (préparation des aliments, nettoyage, consommation, etc.). Une approche intégrée de la consommation d'eau contribue à limiter l'impact environnemental global de l'événement.

Quelques actions concrètes à mettre en place pour encourager des comportements de consommation responsables chez les participant(e)s :

- **Proposer une ou des options végétariennes/végétaliennes** pour contribuer à la réduction de l'empreinte carbone associée à la production alimentaire;
- **Prioriser la distribution d'aliments en vrac ne nécessitant pas l'usage de vaisselle** (ex. : pommes, bananes, wraps, etc.);
- **Favoriser les produits québécois, locaux et de saison;**
- **Privilégier les aliments issus de l'agriculture biologique ou écoresponsable**, ces produits sont cultivés dans le respect du sol et de la biodiversité et sont meilleurs pour l'environnement et la santé;
- **Offrir un buffet avec service à la demande avec des portions adaptées** pour limiter les restes non consommés;



- **Privilégier les restaurateurs locaux;**
- **Opter pour des bâtonnets de café en bois ou des pâtes alimentaires** (ex. : spaghetti ou linguine);
- **Redistribuer les surplus alimentaires en faisant des dons à un organisme communautaire local** (réf. : boîte à outils en annexe);
- **Prévoir un système de récupération des résidus alimentaires pour favoriser leur valorisation;**
- **Éviter les aliments emballés individuellement** (ex. : sachet de ketchup, de sucre, dosette de lait, etc.);
- **Si l'utilisation de vaisselle est requise, privilégier d'abord des contenants réutilisables**, sinon recyclables ou en dernier recours, compostables;
- **Installer des points d'eau potable mobiles** en encourageant les participant(e)s à apporter leur **bouteille réutilisable**;
- **Sensibiliser les partenaires à une utilisation efficace de l'eau.**

Le gaspillage alimentaire évitable contribue à environ 25.7 millions de tonnes métriques d'émissions de CO₂ par an, soit l'équivalent de 253 000 vols d'avion de Toronto à Vancouver²



La tenue d'un événement, peu importe sa taille ou sa durée, entraîne inévitablement la production de matières résiduelles. Si elles ne sont pas gérées adéquatement, ces matières peuvent avoir des impacts environnementaux importants, que ce soit par le volume de déchets générés ou par les conséquences liées à leur traitement en fin de vie.

Leur gestion ne se résume pas à l'installation d'équipements de récupération sur le site. Elle nécessite une **planification en amont** pour réduire la production des matières résiduelles, une **collaboration étroite avec les parties prenantes** pour favoriser l'adhésion aux pratiques écoresponsables ainsi qu'une **signalisation claire et adaptée** pour orienter les participant(e)s vers de bons gestes de tri.

- **Collaborer avec les partenaires pour identifier les différents types de matières résiduelles** qui seront générées pendant l'événement;
- **Opter pour un seul type de matière**, dans la mesure du possible, les matières sont soit toutes réutilisables, soit toutes recyclables ou toutes compostables;
- **Éviter tout article à usage unique;**
- **Prévoir les équipements de tri appropriés** en fonction de la nature et du volume de matière prévu;
- **Installer les stations de récupération à des endroits stratégiques et faciles d'accès** (ex. : entrées, sorties, près des zones d'alimentation);
- **Prioriser des îlots de tri complets avec un minimum de 2 bacs** (récupération et poubelle) pour éviter les poubelles orphelines;



- **Identifier clairement les équipements de récupération avec des pictogrammes et un système de couleurs pour faciliter le tri** (ex. : affiches placées sur les bacs pour montrer où déposer les divers contenants);
- **Déposer les bouteilles et canettes consignées dans un contenant de récupération dédié;**
- **Récupérer les badges d'identification à la fin de l'événement afin de les réutiliser;**
- **Mettre en place une brigade verte** pour sensibiliser les participant(e)s aux bonnes pratiques de tri des matières résiduelles;
- **Veiller au suivi et à la traçabilité des matières récupérées** afin de confirmer qu'elles soient réellement acheminées vers des filières de valorisation;
- **Évaluer le taux de récupération des matières générées** afin de dresser un bilan et des pistes d'amélioration.

Le déchet le plus facile à gérer est celui qu'on ne produit pas!

Contenants,
emballages,
imprimés.
C'est tout.

VOICI COMMENT FAIRE →



Toutes en plastique.
Toutes consignées.



ARTICLES PROMOTIONNELS



Dans certains événements, des cadeaux promotionnels peuvent être remis afin de mettre en valeur les partenaires et laisser un souvenir aux participant(e)s. Bien que cette pratique puisse renforcer l'expérience et l'appréciation de l'événement, elle comporte aussi un risque : si les objets sont mal choisis, peu utiles ou non durables, ils peuvent rapidement finir à la poubelle ou être oubliés.

Afin d'éviter ce gaspillage matériel et assurer la cohérence avec une démarche écoresponsable, il est essentiel de bien réfléchir au choix des articles offerts.

- **Évaluer la nécessité de distribuer des articles promotionnels;**
- **Prévoir une quantité raisonnable d'articles à distribuer;**
- **Proposer aux participant(e)s le choix de recevoir ou non des articles promotionnels;**
- **Offrir des objets pratiques et réellement utiles, qui répondent à un besoin concret des participant(e)s, de préférence pendant l'événement lui-même** (ex. : verre ou bouteille d'eau réutilisable, serviette pour le visage, sac réutilisable, etc.);
- **Miser sur des articles écoresponsables, durables ou compostables, faits de matériaux recyclés, recyclables ou conçus localement;**
- **Privilégier des articles sans emballage;**
- **Opter pour des articles intemporels** afin de pouvoir les distribuer lors d'un autre événement;

ARTICLES PROMOTIONNELS






- **Offrir des objets en lien avec l'objectif écoresponsable fixé ou les valeurs de l'événement** en encourageant la mobilité durable, l'alimentation responsable, le zéro déchet, etc.;
- **Remplacer le cadeau matériel par la plantation d'un arbre au nom du(de la) participant(e) ou du partenaire** pour laisser une trace positive et durable;
- **Penser à des cadeaux immatériels, expérientiels ou événementiels** (ex. : abonnement à un panier de légumes locaux, carte-cadeau Hello de la MRC des Appalaches, coupon rabais d'entreprises locales, billet électronique pour un événement/spectacle, code QR pour accéder à des ressources numériques, etc.).



*Marché public - Thetford
Crédit : Lynn Gosselin*

Boîte à outils

○ Gestion des matières résiduelles

1. Pour bien trier les matières résiduelles et savoir où les mettre, consulter l'application de Recyc Québec ici  [ÇA VA OÙ?](#)
2. Pour identifier les équipements de récupération, trouver des affiches et pictogrammes à télécharger et personnaliser au besoin en cliquant  [Pictogramme GMR](#)
3. Découvrir quelques conseils pour mettre en place une brigade verte lors d'un événement ici  [Formation d'une brigade verte](#)

○ Mobilité durable

1. Pour trouver des informations sur l'accessibilité au transport collectif à la MRC, visitez le site [Gare d'autobus Thetford Mines](#)
2. Pour choisir un lieu d'événement accessible au transport actif, consulter la [Liste des sentiers et pistes cyclables à la MRC des Appalaches](#)

○ Alimentation

1. Consultez le [Guide de bon choix de menu durable](#)
2. Pour commander des produits locaux faits avec des ingrédients biologiques, Ex: [Boulangerie la réserve](#)
3. Pour louer de la vaisselle réutilisation, contactez [Boucherie B.Poulin Thetford](#)
4. Trouver des organismes ou frigos communautaires locaux à offrir les surplus alimentaires, visitez le site [Borneappalaches_Service=aide-alimentaire](#)

○ Fournisseurs et Approvisionnement

1. Pour commander des vaisselles écoresponsables, visitez le site internet de [Carrousel vaisselles réutilisables](#)
2. Visitez la plateforme [Reflexappalaches](#) pour trouver des matières à réutiliser au besoin
3. Pour acheter des produits écolos, contactez la [Boutique écolo le jardin des trouvailles](#)

Références

1. <https://www.environnement.gouv.qc.ca/changements/ges/2022/tableaux-emissions-annuelles-ges-1990-2022.pdf>
2. Second Harvest, Rapport « La vérité sur le gaspillage alimentaire », 2024
3. <https://evenementecoresponsable.com/indicateurs/>
4. <https://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/citoyens/mieux-consommer/aide-memoire>
5. <https://www.environnement.gouv.qc.ca/developpement/outils/guide-organisation-evenement-eco.pdf>



Journée trippante - Disraeli



233, boul. Frontenac Ouest, 2e étage Thetford Mines (QC) G6G 6K2

418 332-2757

mrcdesappalaches.ca

APPEL À PROJETS

Ce guide des bonnes pratiques pour des événements écoresponsables s'accompagne d'un **appel à projets** visant à appuyer financièrement les événements intégrant des pratiques écoresponsables sur le territoire de la MRC des Appalaches. L'objectif est d'**encourager les organisateurs(trices) qui souhaitent réduire l'empreinte environnementale de leur événement en adoptant des gestes concrets.**

Critères d'admissibilité

- Événement de tout type et offert à l'ensemble de la population;
- Événement réalisé sur le territoire de la MRC des Appalaches entre le 1er avril et le 31 décembre 2026;
- Respect de la réglementation municipale, provinciale et fédérale en vigueur;
- Désignation d'une personne responsable du volet écoresponsable de l'événement;
- Engagement à appliquer et à démontrer la mise en œuvre d'au moins 10 mesures tirées du guide, incluant l'implantation des équipements de tri appropriés et couvrant des différentes thématiques.
- Sensibilisation des participant(e)s aux mesures mises en place

Aide financière

Une enveloppe totale de **5 000 \$** est allouée pour financer **7 événements** sur le territoire de la MRC des Appalaches.

- 4 événements locaux : 500 \$ chacun
- 3 événements intermunicipaux : 1 000 \$ chacun

Note : En cas de non respect des engagements, la subvention devra être remboursée avec des frais supplémentaires.

Document à soumettre

- Formulaire de demande rempli et signé